



2

## Au sommaire de ce numéro

|  |    |
|--|----|
| Faut-il abandonner l'euro (Michel Berger).....   | 2  |
| Le nom des gens, un film recommandé par Claire d'Aurélié.....                                | 3  |
| Transition Process (Bernard Blavette).....   | 4  |
| L'impossible harmonisation sociale et fiscale (Michel Fenayon).....                          | 5  |
| Un projet d'université populaire à Malakoff.....   | 6  |
| Nourrir le monde sans épuiser la terre (notes prises à une conférence de Marc Dufumier)..... | 7  |
| 50 ans après, l'Afrique, un livre de Tidiane Diakité, lu par Jean-Louis Michniak.....        | 9  |
| A ne pas manquer : l'AG d'Attac 92 à Malakoff le 18 juin.....                                | 10 |

**Pourquoi ce numéro spécial ?** Avec ce numéro spécial, hors série, nous nous adressons particulièrement à nos sympathisants et sympathisantes qui ne reçoivent qu'irrégulièrement, ou qui ne connaissent pas, notre revue départementale "Angle d'Attac 92", dont nous avons le plaisir de rééditer, ici, certains articles parus durant le premier semestre 2011.

### Adhérez,

### et faites adhérer

### à ATTAC !

#### A ATTAC, on apprend ensemble

Les adhérents d'Attac sont des curieux insatiables. A Attac, on apprend dans les conférences et les débats, mais surtout dans l'action et l'expérimentation.

Nous cherchons aujourd'hui à renouveler nos formes d'éducation populaire pour mieux conjuguer expertise technique et participation citoyenne.

Ni l'intelligence, ni la connaissance ne sont le monopole des « experts » !

D'accord, pas d'accord avec les articles de ce numéro ? Réagissez ! Envoyez nous vos articles et annonces.

Vous souhaitez abonner des amis ? Donnez-nous leur adresse internet.

### Démocratie réelle, maintenant !

Depuis le début de la crise financière en 2008, nos gouvernants ont décidé de mettre à genoux les peuples au lieu de faire payer les banques. Les démocraties européennes ont été séquestrées par les marchés financiers internationaux. Nous sommes pris à la gorge par les plans d'austérité qui se multiplient partout en Europe. Le chômage a explosé et plonge dans la précarité et la misère des millions de personnes. La crise touche tout le monde. En France, alors que les profits du CAC 40 ont doublé, le chômage des jeunes atteint 25 %. En Espagne, c'est 40 % des moins de 35 ans qui sont sans emploi.

Face à cela, le peuple espagnol s'est soulevé. Depuis le 15 Mai, ce sont des dizaines de milliers d'espagnols qui occupent les places jour et nuit. Le mouvement Democracia Real Ya ! (Une démocratie réelle maintenant !) s'organise autour de deux axes de revendications : régénération démocratique du système politique et défense d'une politique sociale. Il s'agit d'une véritable mobilisation citoyenne totalement indépendante et autogérée.

Suite aux rassemblements de solidarité organisés par les Espagnols résidant en France, nous citoyens nous reconnaissons dans les aspirations du peuple Espagnol. Nous appelons chacun à devenir acteur de cette dynamique de changement. La révolte des pays arabes a traversé la Méditerranée. Le réveil du peuple espagnol envoie un message clair à tous les européens, à nous de saisir cette opportunité.

Face à cette oligarchie politique qui détient tous les pouvoirs, revendiquons la convocation d'une Assemblée Constituante pour rappeler à nos gouvernants que le seul souverain, c'est le peuple !

Face à la poignée d'ultra riches qui parasitent notre société, exigeons une nouvelle répartition des richesses !

Nous appelons donc partout en France à l'organisation de rassemblements et d'occupations pacifiques des places publiques. C'est en nous réappropriant l'espace public que nous déciderons ensemble des revendications et des moyens d'action (culturels, artistiques, politiques et citoyens).

**La seule limite à l'exploitation, c'est la résistance à l'exploitation !**

*Voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale de Paris,  
Place de la Bastille, dimanche 22 Mai 2010*

En Espagne, le mouvement "Democracia real ya" s'oppose à l'emprise de la finance servie par une classe politique inféodée. Attac France invite toutes celles et ceux qui se sentent solidaires et concerné-e-s à rejoindre le mouvement en participant dimanche 29 mai à 14h au rassemblement place de la Bastille.

Pour nous, cette date a une saveur particulière 6 ans après le refus du traité constitutionnel européen en France. Le contenu de ce traité rejeté par le peuple a été repris intégralement par les parlementaires dans le traité de Lisbonne qui permet aujourd'hui à ceux qui nous gouvernent de continuer leur œuvre de désintégration sociale. Le désastre social en cours partout en Europe va être aggravé par les nouvelles réformes, discutées au Parlement européen en juin, qui permettront à la Commission européenne d'imposer autoritairement la réduction des dépenses publiques et des salaires. Les jeunes espagnols viennent en France dire leur volonté de justice sociale et de vraie démocratie : rejoignons les.

*Attac France, Paris, le 25 mai 2011*

guerres meurtrières on pouvait revendiquer ensemble l'héritage d'un passé où resplendissaient également nos philosophes, écrivains, peintres, architectes, musiciens. Dans leur diversité ils avaient forgé au cours des siècles une unité culturelle européenne. Nous étions prêts, après avoir renoncé à notre volonté dominatrice et abandonné aux vieilles lunes nos ambitions colonisatrices, à offrir au monde la vision d'une société humaniste, où les valeurs de solidarité, de justice, de liberté, de tolérance auraient pu lui servir de guide.

Dans notre esprit, l'Europe pouvait indiquer le chemin susceptible de relever les immenses défis démographique écologique et politique adressés au monde du XXI<sup>ème</sup> siècle.

D'aucuns contesteront le terme d'Europe, dont on ne sait pas très bien à quelle réalité il s'applique. C'est pourquoi je préfère l'appuyer sur l'idée d'une culture commune, sachant qu'une définition territoriale est devenue caduque, comme l'est la notion de « frontière » dans un monde où les lignes de séparation sont de plus en plus incisées.

On m'opposera qu'une définition culturelle est très subjective, mais elle ne me paraît pas pour autant inadaptée, quitte à intégrer dans la culture européenne des apports plus lointains venant d'autres continents. On me taxera aussi d'élitisme, mais j'abhorre la condescendance facile avec laquelle certains se targuent de « se mettre à la portée du public ». A trop s'y consacrer on finit par fabriquer des « cerveaux disponibles », à la merci des plus honteuses propagandes politiques et des matraquages publicitaires les plus insupportables.

Reste que l'impératif économique du moment oblige à un certain formalisme, et l'Europe des 27 représente une réalité. On peut la contester, mais elle existe et on peut, en première approximation, s'en satisfaire.

Mais voilà que tout vacille. L'Europe avait subi un choc avec le rejet du traité constitutionnel en 2005. J'étais de ceux qui craignaient que ce rejet ne nous contraigne pendant encore longtemps à subir le libéralisme aveugle des traités antérieurs. Beaucoup d'entre nous à ATTAC affirmaient que ce risque était nul car le rejet du traité devait - c'était à leurs yeux une évidence - entraîner une renégociation sur des bases plus démocratiques.

Force est de constater que le traité de Lisbonne, signé en catimini, n'a entraîné aucune discussion sérieuse, et que l'Europe des 27 fonctionne encore durablement sur les mêmes bases ultralibérales qu'avant 2005. Avec en plus un affaiblissement de la solidarité européenne, et une image internationale dégradée par l'impuissance de nos institutions communes.

Entendons-nous bien, il n'est pas ici question de contester la nature mercantile de ce texte et l'insuffisance de ses références à un contrôle démocratique de nos institutions. Mais il me semblait aussi que quelques pas timides étaient amorcés dans ce sens au-delà des traités primitifs.

L'Europe se trouve ainsi en bien mauvaise position pour aborder la crise financière qui traverse le monde depuis trois ans. Même si la Banque centrale s'efforce de réagir au mieux en injectant massivement des euros sur le marché, en contradiction d'ailleurs avec le rôle qui lui a été assigné par les traités. Cela prouve d'ailleurs la fragilité du marbre sur lequel ces derniers ont été gravés, et qu'aucun texte, traité, constitution ne résiste longtemps à la réalité des crises.

Les disparités entre les États, l'absence de coordination entre les régimes sociaux et fiscaux, celle aussi d'une politique budgétaire commune, incite chacun à se replier sur lui-même, avec l'illusion d'échapper plus facilement à la dictature des marchés.

C'est ainsi que s'exprime de manière de plus en plus tenace la tentation pour un certain nombre d'États d'abandonner la monnaie unique. Monnaie qui fut pendant une décennie le symbole le plus fort de l'unité européenne. Cet abandon s'appuie certes sur des arguments défendables : la possibilité entre autres pour un État de dévaluer sa monnaie pour mettre son économie en meilleure position dans la compétition internationale. Il facilite certes ses exportations, mais rend aussi ses importations coûteuses. Or tous les États européens sont tributaires d'autres continents pour une part importante de leur consommation -en particulier pour l'énergie- et ils subiront alors de plein fouet la dépréciation de leur monnaie.

Ce retour à des monnaies nationales ne pourra à première vue qu'alimenter la spéculation financière, avec des risques pour les plus faibles de voir les « marchés » les dépouiller sans aucun scrupule. Certains affirment qu'une « monnaie commune », à défaut d'être unique, suffirait à limiter les spéculations. Il est permis d'en douter lorsque l'on voit des traders professionnels gagner des fortunes sur d'infimes variations de cours. On peut compter sur l'avidité des prédateurs tapis dans les profondeurs des marigots financiers pour utiliser à mauvais escient toutes les opportunités spéculatives ainsi offertes.

Ce repli des États nations sur eux-mêmes n'est-il pas le reflet du réflexe individuel qui pousse, en cas de crise, chacun d'entre nous à assurer sa propre survie ? Et s'il le faut, au détriment de celle des autres, sans percevoir la fragilité d'une sauvegarde personnelle dans un monde où tous les comportements sont étroitement liés. Comment pourrait-on concilier à l'intérieur d'ATTAC l'idéal de solidarité qui nous anime et la tentation du « chacun pour soi » sous-jacente dans l'idée d'échapper aux contraintes de l'Euro ?

Certes, il peut sembler de simple bon sens de ne pas faire marcher du même pas des économies qui sont à des stades très différents. Ce à quoi nous oblige, il est vrai, la monnaie unique. Mais, d'une part on constate que dans chaque État disposant de sa propre monnaie existent des disparités régionales au moins aussi importantes que celles qui règnent entre les États européens. Disparités que l'unicité de la monnaie et celle du pouvoir politique permettent dans une certaine mesure de compenser. D'autre part, ce qui est en cause, c'est l'insuffisante volonté de partager entre les plus pauvres et les plus riches les fruits de l'économie. Il est un peu facile de dire que cette solidarité indispensable est rendue impossible par les textes existants, dominés par l'idéologie concurrentielle. Ce n'est d'abord pas tout à fait vrai, et ensuite les textes ne sont jamais intangibles, même s'il paraît difficile de mettre d'accord de manière unanime 27 états.

Des moyens d'intéresser à son avenir le peuple européen dans sa totalité ne sont pas hors de notre portée, et il faudra bien admettre un jour que sur certains sujets, comme la monnaie, la fiscalité, certains services publics, la compétence doit appartenir au peuple européen, sans la médiation de chacun des États. Il ne s'agit pas pour autant de supprimer ces derniers, mais de définir autrement les responsabilités à chaque niveau de représentation: entreprise, commune, région, État, continent. Sans désespérer d'obtenir dans l'avenir un véritable pouvoir au niveau de l'ensemble de l'humanité. Ne serait-ce que pour traiter des questions telles que l'environnement, l'énergie, l'eau...

Parmi les menaces qui pèsent sur l'Euro, la plus récente est apparue en Allemagne, où l'idée s'est fait jour de créer en Europe deux zones distinctes disposant chacune de leur propre monnaie. Celle des États du nord, fonctionnant avec une monnaie allemande, et celle des États du sud, appuyée sur une monnaie française. Ceux qui ont connu la deuxième guerre mondiale (pour la première ils sont devenus rares...) voient avec inquiétude resurgir le spectre des vieilles confrontations qui nous ont opposées pendant des siècles, avec pour conséquence pour nos deux peuples des désastres exemplaires.

Alors que faire ? Comme il faut bien commencer par un bout, d'abord persuader tous les États de la nécessité d'unifier nos politiques fiscales et sociales. Une partie de la crise irlandaise provient du dumping fiscal que ce pays a proposé à beaucoup d'investisseurs, et une partie de la crise grecque de l'incapacité du pouvoir local à récolter des impôts.

Ensuite il faudra disposer d'un véritable budget européen, celui qui existe reste trop symbolique par rapport aux exigences de solidarité et aux nécessaires investissements publics à l'échelle du continent. Budget qui pourrait être alimenté en partie par les États, et en partie par une taxe sur les transactions financières. Nous avons suffisamment affirmé qu'elle était judicieuse et opportune, et l'idée semble avoir assez fait son chemin pour que l'on se permette maintenant de la relancer avec vigueur.

Enfin il faut développer les services publics, et pourquoi pas en concevoir au niveau européen. Ce n'est pas dans le vent du libéralisme, mais tout le monde s'accorde à dire que si la France a relativement mieux que d'autres tiré son épingle du jeu face à la crise, c'était en raison de l'efficacité et de l'importance de ses services publics. Services que le pouvoir actuel n'est pas encore parvenu à démanteler en totalité, même si l'entreprise est hélas en bonne voie.

Rien n'interdit dans ce domaine d'être imaginatif, et d'empiéter résolument sur le secteur privé. Pourquoi par exemple ne pas mener une politique industrielle volontaire pour lutter contre les délocalisations ? Puisque le secteur privé en est incapable, seule une action publique peut s'y substituer. A une époque où de nombreuses firmes distinguent les fonctions de conception, de production et de commercialisation, et sous-traitent en grande partie les secondes, des entreprises publiques, polyvalentes, pourraient partiellement les prendre en charge. Cela permettrait de conserver en France et en Europe un tissu industriel qui nous fera gravement défaut dans l'avenir. Ce serait du domaine des États de s'en préoccuper, éventuellement aidés ou coordonnés par les institutions européennes.

A ceux qui prétendent que les services publics sont fait pour abriter des paresseux et qu'ils ne sont jamais rentables, on peut répondre d'abord que c'est inexact, et que l'on dispose dans tous les pays, et au moins en France, des moyens nécessaires pour contrôler leur gestion. Il suffit de se reporter un peu en arrière pour se souvenir que la Régie Renault a existé pendant de nombreuses années, et qu'elle tenait tout à fait sa place dans un contexte concurrentiel.

On trouvera peut-être ces options utopiques et difficiles à mettre en oeuvre, mais : *« ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles ».*

C'est à ce prix, et en refusant de céder aux sirènes du démantèlement de l'Europe, que l'on pourra peut-être aborder le troisième millénaire avec un minimum d'optimisme.

J'aimerais terminer ici en citant un passage d'un article écrit en mars 2001 pour « le passant ordinaire » par Monique Chemillier-Gendreau, dont on connaît les positions lucides sur la géopolitique contemporaine :

*« Vous voulez laisser un monde vivable derrière vous ? Alors entrez en résistance, passez vos nuits à essayer de comprendre, et vos journées à organiser la lutte dans des réseaux planétaires où se construira la loi internationale du futur. Ne vous réjouissez pas trop facilement qu'ici ou là les choses semblent aller mieux. Le degré d'injustice inouï qui caractérise le monde d'aujourd'hui pourrait annoncer un degré de barbarie inouï pour demain. »*

---

**Le nom des gens,** un film recommandé par **Claire-Louise d'Aurélié**

29.12.10. Montrouge. Rencontre d'un «attaquien» au coin de ma rue. Sourires, amitié... passons sur les vœux : je lui souhaite d'emblée d'aller voir le film « LE NOM DES GENS » ! Voilà une façon joyeuse, heureuse et intelligente de penser maintenant et jours à venir. Pas envie de vous révéler, de vous raconter : pour vous laisser le plaisir de la découverte. Mais que dire pour vous convaincre ? Rentrée sérieuse et un peu dans le blues, au cinéma pour voir ce film conseillé par une amie, je suis sortie heureuse. Les spectateurs – pas très nombreux – échangeaient des regards, des paroles «Ça fait du bien de voir un film comme celui-là !» Il n'aurait pas fallu beaucoup pour qu'on se retrouve au bistrot du coin pour voisiner !

Sara Reigner et Jacques Gamblin sont plus qu'épatants : toujours justes dans le surprenant, le drôle, le grave, l'émouvant, le cocasse, le tendre, et tous les seconds ou petits rôles sont justes. Ce n'est qu'une histoire improbable mais si vraisemblable parce que jouée finement, intelligemment et si joliment ! Sans tout dire... il y est question de l'histoire familiale de chacun, du nom que l'on porte, de notre société de maintenant mais tout ce sérieux passe dans la légèreté : quelle comédie, quel film ! On a même le droit d'y être fleur bleue. Oui, on voit du nu, on en voit mais chapeau : on est loin des lourdeurs si fréquentes au cinéma. Un film qui nous parle de notre société sans cesser de nous faire sourire, rire et de nous rendre heureux ! Quoi, vous êtes encore là ! Vite, filez au cinéma avant que le film soit relégué au placard pour faire place à du film clinquant. Celui-là peut plaire à tous (presque, je dis presque parce que je suis honnête !) et apporte beaucoup, rend heureux, fait un tel bien et, je parie, peut être un joli partage entre nous, un nom de ralliement !

**Transition Process Bernard Blavette**

Il me semble que l'idée de **décroissance** constitue aujourd'hui la seule alternative sérieuse au système dominant, et cela malgré toute son incomplétude, ses zones d'ombre, ses interrogations. Elle repose en effet sur une notion fondamentale : la diminution de nos besoins, de nos désirs, largement artificiels. Or comme l'explique brillamment *Frédéric Lordon* dans son dernier ouvrage (*Capitalisme, désir et servitude* – Ed. La Fabrique) « nos désirs sont nos chaînes » qui nous obligent à une quête perpétuelle pour obtenir l'argent, « ce concentré de tous les désirs ». Nous sommes donc totalement soumis « aux fournisseurs d'argent » que sont les patrons dans le cadre du salariat, le système bancaire à travers les emprunts, bref à l'idéologie capitaliste en général. Désirs et liberté sont donc inversement proportionnels : plus nous prenons de recul par rapport à nos désirs, moins nous dépendons du Système, plus nous gagnons en autonomie, en liberté, en résilience (voir plus loin).

Je vous expose cela car on peut placer le « Transition Process » dans l'orbite des Objecteurs de Croissance français, mais il s'agit selon moi d'une pensée plus organisée, à la fois globalisante et ouverte.  
En voici un bref résumé.

En 2005 au Royaume-Uni, dans la ville de Totnes (8000 habitants), dans le comté de Devon, est créé le **mouvement des Villes en Transition** (Transition Towns ou TT) à l'initiative de Rob Hopkins, enseignant-chercheur en permaculture (il s'agit en quelque sorte d'une science nouvelle qui s'attache à l'étude, la conception, et l'élaboration de sociétés écologiquement soutenables, socialement justes et économiquement viables). Cette initiative se fonde sur la notion de résilience qui, en psychologie, désigne la capacité d'une personne à surmonter un choc (deuil, séparation...) sans s'effondrer. Les militants de la résilience appliquent ce concept aux groupes humains afin de faire face aux chocs multiples que nous allons probablement subir : fin de l'énergie bon marché, montée des eaux, modifications climatiques, baisse significative de l'espérance de vie... Il s'agit donc d'anticiper pour tenter d'amoinrir les coups, pour dégager le temps nécessaire à penser les conditions d'une vie meilleure après l'inévitable. Le catastrophisme est omniprésent dans cette démarche, mais il est assumé. Il est contrebalancé par la volonté **d'imaginer, et de commencer à mettre en œuvre, des solutions permettant une sortie par le haut**, car la fin d'un monde n'est pas la fin du monde.

L'échéance est estimée à 2030, période à laquelle, selon le GIEC, les changements climatiques devraient être apparents pour tous, et commencer à désorganiser gravement le système dominant : « ...la Transition atteindra alors un point crucial. Dans ce contexte de débâcle les transitionneurs deviendront des ressources essentielles pour leur communauté et auront un rôle décisif à jouer dans les transformations sociales et politiques à l'échelle mondiale. Durant cette période charnière et chaotique, le mouvement de Transition devra cesser d'être transitoire et prendre le dessus pour s'ériger comme nouveau modèle de société viable. En attendant il faut agir ici et maintenant (Manuel de Transition p.179).

Concrètement plusieurs domaines sont d'ores et déjà explorés :

- La **recherche de l'autonomie énergétique** par la multiplication des systèmes reposant sur des énergies renouvelables, l'intensification des transports en commun, le développement des activités et des commerces de proximité, le recensement des possibilités d'économies. C'est ce que l'on appelle un « plan de descente énergétique ».
- La recherche de la **relocalisation** et de l'**autonomie** notamment **alimentaire**, par une réforme du foncier permettant de dégager des terres cultivables à l'intérieur ou à proximité du territoire de la commune.
- La création depuis 2006 de **monnaies alternatives locales** qui, pour l'instant adossées à la Livre Sterling, permettent de stimuler l'économie de proximité et créent dans le pays un élan de curiosité qui contribue à l'éveil des consciences.
- Aider les populations à **imaginer** ce que pourrait être la vie après l'effondrement. Psychologues, sociologues, philosophes, urbanistes... sont mobilisés afin d'organiser des débats, des sessions de formation, destinés à montrer comment cet événement pourrait receler un potentiel libérateur en redonnant un sens au travail, en nous libérant de l'emprise des multinationales et de la marchandise, de la tyrannie de la vitesse... Des questions importantes sont débattues comme par exemple « **comment arbitrer entre désirs et besoins ?** ».

Le réseau des villes en transition compte actuellement une centaine de communes au Royaume Unis ainsi que le comté du Somerset (l'équivalent d'une région française) et commence à essaimer au Canada, aux USA, au Japon, en Australie. Des initiatives pourraient aussi prochainement voir le jour en France dans la région de Grenoble. Un réseau mondial vient d'être créé rassemblant près de 700 initiatives, à des degrés divers d'élaboration qui échangent en permanence et, bien qu'évidemment encore très minoritaires, des élus locaux rejoignent le mouvement ou pour le moins le considèrent favorablement.

Les points communs avec les « objecteurs de croissance » français sautent donc aux yeux et chacun aurait sûrement beaucoup à apprendre l'un de l'autre. Une différence essentielle pourtant : les TT ne se fondent sur aucune référence politique particulière bien que les animateurs proviennent le plus souvent de la gauche ou de l'écologie. Conscient des ambiguïtés qui pourraient naître, Rob Hopkins a récemment déclaré que la justice sociale était au cœur de la démarche de transition. De plus les transitionneurs estiment que l'antagonisme avec le système actuel va graduellement s'exacerber et « qu'à terme (2030) l'affrontement sera inévitable ».

Il est donc démontré ici qu'il est possible d'envisager sereinement une catastrophe majeure, et, à l'aide de la raison, d'imaginer des mesures fondées sur la **coopération** et le **partage** susceptibles d'y faire face, ce qu'aucun parti politique n'a jamais osé faire vis à vis de ses électeurs. De plus un pas important est franchi puisque avec les TT la question écologique passe du niveau de la maison ou du quartier à celui de la « polis » toute entière. Enfin, si le pire devait se produire, c'est à dire un chaos généralisé, des lieux comme les TT pourraient constituer des centres de réflexion, de propositions, de ralliement, des bouées de sauvetage au milieu d'une mer déchaînée, un peu comme l'Abbaye de Thélème, utopie imaginée par Rabelais, formait pendant un temps femmes et hommes au « vivre ensemble », avant de les renvoyer dans le monde.

Voilà, mais il ne faut pas non plus être naïf : le mouvement est encore jeune, fragile, le risques de récupération immense. Mais **ATTAC ne peut se désintéresser de ce mouvement** nouveau venu dans le paysage social, porteur d'une démarche qui me semble sous bien des aspects novatrice.

**Libre opinion : l'impossible harmonisation sociale et fiscale dans le cadre des traités européens actuels** (Contribution au débat interne Attac sur l'Europe) **Michel Fenayon**  
**Hors série N°2– Juin 2011** **4**

A chaque élection, des politiques nous ressortent les mêmes promesses : « *bientôt, il y aura harmonisation sociale et fiscale entre les pays européens. Cette harmonisation mettra fin à l'inacceptable dumping social et fiscal entre les pays européens et ouvrira la voie à une vraie coopération* »

Les promesses ne valent que pour ceux qui les écoutent et y croient sans aller voir si la promesse est tenable. Et bien allons voir et pour cela reportons nous aux deux articles (113 et 114) du TFUE (Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne) dit traité de Lisbonne qui traitent de l'harmonisation sociale et fiscale :

**Art 113**(ex-article 93 du traité constitutionnel refusé par référendum en 2005) : *Le Conseil, statuant à l'unanimité conformément à une **procédure spéciale**.....arrête les dispositions touchant à l'**harmonisation** des législations relatives aux **taxes sur le chiffre d'affaires, aux droits d'accises et autres impôts indirects** dans la mesure où cette harmonisation est nécessaire pour assurer l'établissement et le fonctionnement du marché intérieur et éviter les distorsions de concurrence.*

**Commentaires** : il faut l'unanimité (procédure spéciale) des 27 pays de l'UE pour harmoniser.....et le seul motif acceptable pour cette harmonisation ne peut être que le bon fonctionnement de la concurrence.....en aucun cas des considérations sociales !! (Droits d'accises : impôts sur la consommation par exemple tabac, alcool, essence, etc.)

Poursuivons avec l'article 114 :

**Art 114**(ex-article 95 du traité constitutionnel refusé par référendum en 2005) : « .....Le Parlement européen et le Conseil, statuant conformément à la **procédure législative ordinaire** ....., arrêtent les mesures relatives au **rapprochement** des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres qui ont pour objet l'établissement et le fonctionnement du marché intérieur. »

**Commentaires** : Cet article laisse à penser qu'il suffit d'avoir d'une « *majorité qualifiée* » (procédure législative ordinaire) et non pas l'unanimité pour rapprocher les systèmes fiscaux et sociaux des différents pays de l'UE. Bien sûr, il est indiqué que ces rapprochements ne peuvent avoir pour objectif que « *le fonctionnement du marché* » !!!!. En aucun cas des considérations sociales ne peuvent être prises en compte. Cependant, reconnaissons, qu'il est plus facile d'avoir un « *rapprochement* » par la « *majorité qualifiée* » que par l'unanimité. On pourrait donc être optimiste et penser que l'harmonisation est possible dans le cadre des traités existants. Mais patatras !!! Le deuxième paragraphe de cet article 114 indique :

« *Le paragraphe un ne s'applique pas aux dispositions fiscales, aux dispositions relatives à la libre circulation des personnes et à celles relatives aux droits et intérêts des travailleurs salariés* »

**Commentaires** : on ne peut être plus clair, il faut l'unanimité des 27 pays de l'UE pour toute harmonisation sociale et fiscale. Il suffit qu'un des 27 pays de l'UE s'y oppose pour que toute harmonisation soit impossible, et soyons sûr, que si l'on propose une harmonisation, il y aura des pays qui considéreront que la « *situation harmonisée* » constitue pour eux soit un recul social, soit une perte de compétitivité et en conséquence s'opposeront à l'harmonisation, sauf à supposer que certains pays soient masochistes au point d'accepter des sacrifices pour le bien commun de l'UE. Toute l'histoire de la construction européenne démontre le contraire.

Promettre « *l'harmonisation sociale et fiscale* » sans préciser comment l'on compte s'y prendre pour tenir cette promesse dans le cadre des traités actuels est donc une **tromperie**. Plusieurs solutions sont possibles pour tenter de réaliser la promesse :

- 1.** Revoir les traités pour que l'harmonisation fiscale et sociale ne requière que la « *majorité qualifiée* » au lieu de l'unanimité. Pour revoir les traités il faut également l'unanimité des 27 pays. Il suffit d'un vote contre pour que toute modification des traités soit irréalisable. Aucun espoir, cette solution est donc également une **tromperie**
- 2.** Créer des « *coopérations renforcées* » entre pays de l'UE ayant pour but l'harmonisation fiscale et sociale. Les objectifs acceptables, les procédures et les conditions de mise en place de ces « *coopérations renforcées* » sont tellement complexes et contraignantes qu'à ce jour aucune « *coopération renforcée* » n'a vu le jour au sein de l'UE. Encore faudrait-il savoir si d'autres pays sont d'accord pour s'engager dans cette voie. Cette solution est également une **tromperie**.
- 3.** Réaffirmer que le TFUE (traité de Lisbonne) n'est que la copie du TCE (traité Constitutionnel Européen) qui a été rejeté par les français et indiquer que la France n'appliquera pas ce traité. On peut envisager de confirmer, à nouveau, ce refus par un nouveau référendum.
- 4.** Pratiquer la « *désobéissance européenne* », c'est-à-dire refuser de transposer dans la législation française les directives européennes traitant entre autres de la libéralisation d'un marché, si cette libéralisation ne s'accompagne pas d'une harmonisation sociale et fiscale pour les acteurs du marché concerné. Par exemple : la libération des transports routiers ne peut être acceptée que si elle s'accompagne d'une harmonisation sociale (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) pour les personnes concernées, en particulier les chauffeurs routiers, et une harmonisation fiscale pour les entreprises de transport routier (ISS, taxes à l'essieu, taxes sur gas-oil, etc.). Le refus de transposer les directives européennes dans la législation française entraînera des sanctions financières de la part de l'UE. Bien sûr, nous refuserons de payer, en nous appuyant, si nécessaire, sur un référendum spécifique sur le sujet. Il s'agit de créer un rapport de force. J'ai l'espoir que cette attitude pourra entraîner le soutien d'autres peuples, d'organisations syndicales, d'associations, de partis politiques et même d'autres gouvernements en Europe. Je reconnais que cette attitude peut entraîner notre exclusion de l'UE (bien que ce soit très difficile...toujours d'après les traités !!), en aucun cas il ne faut prendre l'initiative de sortir de l'UE, mais mettre les autres devant un choix : soit concéder sur l'harmonisation, soit nous exclure. Cette attitude n'a rien d'extraordinaire, c'est celle qui est pratiquée en permanence par les Anglais qui ont ainsi plein d'exemptions dans tous les traités, car les pays européens ont préféré les concessions plutôt que l'exclusion de l'Angleterre.

Chacun aura compris que c'est cette quatrième solution qui a ma préférence.

Nous devons interpeller, harceler tous les candidats promettant l'harmonisation fiscale et sociale en leur demandant comment ils comptent tenir leur promesse dans le cadre des traités actuels de l'UE, en refusant toute réponse du genre « *yaka revoir les traités* » ou « *yaka faire des coopérations renforcées* ».

Interrogeons-nous : Est-il surprenant que les traités ne permettent pas une harmonisation sociale et fiscale ? En fait ouvrir cette possibilité dans les traités est absolument contraire à l'idéologie qui a prévalu à la construction européenne : « *la concurrence libre et non faussée* », concurrence entre les produits, les services, les entreprises, les travailleurs, les Etats. Le fondement de cette idéologie est que cette concurrence permet « *l'affectation optimum des capitaux* ».

Affectation optimum des capitaux, comprendre : affectation des capitaux *là ou ils rapporteront le plus*, ce qui n'a rien à voir avec *là ou la société, les citoyens en auraient le plus besoin*. Cette idéologie a été portée principalement par Jean Monnet, un intellectuel pro-américain et ultra libéral qui s'est enrichi dans la vente d'alcool du temps de la prohibition au Canada et aux Etats-Unis (voir biographies de Jean Monnet) et par Robert Schumann, dont il a été démontré en 2000 par un journal anglais qu'il était un agent des services américains (voir biographie de Robert Schumann).

Comment ces ultralibéraux ont-ils pu imposer aux dirigeants et aux peuples cette idéologie pour la construction de l'UE ? Ils n'ont pas dit : « *nous allons mettre les peuples et les Etats en concurrence, nous allons remplacer la guerre avec des armes par la guerre économique* ». Un tel argument serait sans doute mal passé. Ils ont été beaucoup plus subtils, ils ont utilisé la stratégie de la peur, celle qu'utilise en permanence notre Président de la République actuel.

A la sortie de la guerre, le traumatisme des populations était considérable. Elles souhaitaient que tout soit fait pour éviter que puisse un jour se déclarer une troisième guerre mondiale. L'époque était au « *plus jamais ça* ». Euréka se disent nos ultralibéraux, voilà comment justifier la construction européenne. Cette construction est la réponse au « *plus jamais ça* », c'est mieux que de dire qu'on substitue à la guerre « *la concurrence libre et non faussée* » entre les Etats et les salariés. Les citoyens et les élites ont gobé l'argument sans réfléchir, sans aller voir dans le détail ce qu'était réellement cette construction européenne.

L'argument de la paix est fallacieux. Rien ne dit que sans la construction européenne il y aurait eu une autre guerre en Europe. Plus grave, aujourd'hui, cette construction européenne est une menace pour la paix. Pour s'en convaincre il suffit de lire les journaux grecs et ce qu'ils écrivent sur les allemands, il suffit de voir les réactions des allemands auprès de ceux qui leur demandent d'avoir une attitude plus coopérative avec les autres pays d'Europe, du fait que la balance commerciale allemande est positive avec pratiquement tous les pays européens, il suffit de voir toutes les critiques formulées à l'encontre des syndicats ouvriers allemands qui acceptent de faire le sacrifice de leurs intérêts particuliers au nom de l'intérêt supérieur de l'Allemagne, il suffit d'entendre avec quel mépris sont traités certains pays : les PIGS, les « *pays du Club Med* », etc.

Aujourd'hui ces critiques, ces accusations, ces comportements méprisants, etc. sont feutrés, mais ils occupent de plus en plus de place dans les médias. Ils font leur chemin dans le cerveau des citoyens et gagnent peu à peu du terrain auprès de certaines opinions publiques européennes. Qui peut dire qu'il n'y a pas le risque, qu'un jour, les peuples ne s'enflamment et ne trouvent dans l'autre la cause de leurs malheurs ? En admettant, ce que je ne crois pas du tout, que la construction européenne, ait été un facteur de paix, il faut se rendre à l'évidence : la construction européenne telle qu'elle est conçue actuellement est un risque pour la paix et .....c'est tout à fait normal. On ne construit pas une coopération pacifique entre Etats et citoyens sur la base de la concurrence. La concurrence c'est le contraire de la coopération pacifique. Alors si l'on veut faire de l'Europe une zone de paix durable, il faut tout reprendre à zéro, et pour cela pratiquer la « *désobéissance européenne* » pour sortir « *de la concurrence libre et non faussée* » et instituer la coopération entre les Etats et entre les citoyens en particulier par « *l'harmonisation sociale et fiscale* ».

## Un projet d'université populaire à Malakoff

« *Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* »

Chaque citoyen a le droit de choisir. Choisir ses modes de vie, de consommation, de déplacement, de travail... avec toutes les conséquences que ces prises de position produisent sur notre environnement, sur la société où nous vivons et aussi sur les relations économiques et sociales à l'échelle de la planète.

Cette responsabilité individuelle et collective ne peut être assumée qu'en connaissance de cause. Dans le monde de plus en plus complexe, comment donner à tous la possibilité d'exercer son libre-arbitre, de faire des choix réels fondés sur la réflexion et non sur tel ou tel diktat publicitaire ou politique ?

**L'éducation populaire est, plus que jamais, une nécessité. L'accès au savoir pour le plus grand nombre devient la condition *sine qua non* pour se réapproprier nos vies.**

C'est pourquoi plusieurs associations de Malakoff se sont engagées dans un projet commun : organiser des rencontres avec des scientifiques pour poser, pendant une année, un regard pluriel sur un sujet choisi dans le vaste champ du « *développement durable* ». Ecologues, botanistes, sociologues, philosophes, historiens se succéderont au fil des séances, pour offrir sur une même question un état formel du savoir. Avec rigueur, mais aussi simplicité pour mettre à la portée de tous, les connaissances scientifiques qui mènent à la compréhension et à la réflexion.

**A partir de l'automne prochain et durant toute l'année, le cycle proposé aborde la question de l'alimentation et de la sécurité alimentaire dans le monde :**

**Peut-on, veut-on... et comment nourrir la planète ?**

Pour répondre à cette question, nous convierons des chercheurs (agronome, économiste, botaniste, sociologue et géographe) qui viendront transmettre leur savoir au cours de 4 à 6 séances.

Pendant la conférence et afin de permettre aux parents de se joindre à l'événement, leurs enfants pourront participer à des ateliers scientifiques, créatifs ou ludiques en lien avec le thème.

Si vous souhaitez aider les organisateurs à mener à bien ce projet, participer aux rencontres ou tout simplement être tenu au courant, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante : [amis92@free.fr](mailto:amis92@free.fr)

## Nourrir le monde sans épuiser (et sans détruire) la terre

Notes prise par J-P. Allétru lors de la réunion Attac92 à Montrouge, le 3 mars 2011, avec **Marc Dufumier**, agronome, enseignant à l'Institut National Agronomique de Paris.

Nous serons 9 milliards d'humains sur Terre en 2050.

Chacun a besoin pour vivre de 2200 kcal /jour, ce qui correspond à l'équivalent de 200 kg de céréales par an.

**La production agricole actuelle** correspond à 330 kg/hab/an : elle est donc **excédentaire**.

Mais

- il y a une demande de plus en plus importante d'alimentation carnée (lait, œufs, viandes), ce qui augmente la production végétale à fournir (il faut 3 à 10 calories végétales pour fabriquer 1 calorie animale) ;

- la production agricole s'oriente prioritairement vers les marchés solvables, parmi lesquels l'alimentation du bétail, la production d'éthanol pour les voitures (on achète ce qui échappe aux pauvres ... dont la viande, mangeuse de céréales, de végétaux, de légumineuses...);

- une partie de la population (y compris dans les pays riches) n'est pas assez riche (les plus pauvres sont des paysans ou d'ex paysans, qui se retrouvent en bidonvilles ou fuient)...

**Lutter contre la faim c'est d'abord lutter contre la pauvreté.** Il faut une redistribution des revenus à l'échelle internationale.

Les inégalités de revenus sont à l'origine des migrations. Sait-on qu'en France un tiers des clandestins sont des Chinois (alors même que la Chine connaît la formidable croissance que l'on sait, de 10 % chaque année) ? Il s'agit d'un phénomène nouveau, qui date précisément de l'entrée de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui a entraîné l'alignement du prix du riz en Chine sur les cours mondiaux.

L'agriculture n'étant pas protégée par des droits de douane, de nombreux paysans sont contraints à l'émigration, ils ne sont pas assez compétitifs. Les paysans, partout dans le monde, vont défricher des forêts (quand il y en a), gonfler les bidonvilles, puis tenter d'émigrer vers les pays développés (et il faut cotiser dix bœufs pour payer un passeur...). Partout on trouve des gens qui hypothèquent leur terre (quand ce n'est pas, comme à Bangkok, leurs filles...). Les Burkinabés fuyant la pauvreté sont allés vers les dernières forêts en Côte d'Ivoire, pour planter des cacaoyers (et on a là l'explication principale des troubles qui agitent ce pays).

Avec la chute des dictatures dans le monde arabe, on « découvre » qu'il y avait des dictatures dont le rôle était d'empêcher les gens de migrer...

Les surplus alimentaires des pays développés (poudre de lait, poulets, ...) sont bradés aux pays du Sud, et l'agriculture locale se trouve ainsi ruinée.

En Casamance, des paysans repiquent le riz à la main, sans engrais organique ni chimique, mais avec les alluvions du fleuve : le rendement est d'une tonne par an et par hectare. Un agriculteur peut cultiver un demi hectare et produire 500 kg de paddy (riz non décortiqué), et nourrir 2 personnes.

Le riz au Sénégal se vend au même prix que le riz de Camargue, de Louisiane.

En Camargue, un agriculteur cultive 100 ha, avec des engrais, et produit 5 tonnes par hectare, soit 500 tonnes par actif et par an : 1000 fois plus que l'agriculteur de Casamance.

Pour calculer la valeur ajoutée de l'agriculteur de Camargue, il faut retirer la valeur du carburant, des produits phytosanitaires, l'usure du tracteur... soit 80 % du total (eh oui ! notre agriculture est très destructrice !). Ainsi corrigée, la productivité **du travail de l'agriculteur camarguais reste 200 fois supérieure à celle du paysan de Casamance...** Ce qui signifie que celui-ci doit accepter une rémunération 200 fois moindre que celui de Camargue !...

La faim dans le monde est un problème de pauvreté : sur le même marché mondial on met en concurrence des gens qui travaillent à la main et d'autres qui travaillent avec tracteurs, engrais, ...

Et en plus, nous détruisons notre écosystème.

**Conclusion : il faudrait protéger les agriculteurs des pays du Sud par des droits de douane** (rendre la nourriture plus chère pour permettre de rémunérer les agriculteurs).

Les contradicteurs (les tenants de l'économie libérale) disent : si on met des droits de douane, vous maintenez la population dans cet état misérable. Il vaut mieux (c'est tout l'intérêt du libre échange) que chaque pays se spécialise dans son avantage comparatif (c'est la théorie de Ricardo). Les pays tropicaux vendront leurs produits tropicaux, c'est un échange gagnant-gagnant.

[Un participant : la Malaisie a imposé des barrières douanières.

Marc Dufumier : en effet, et malgré l'avis du FMI. Et cela lui a permis de se relever plus rapidement de la crise financière (il s'agit de l'avant-dernière)]

Que répondre ? Le mil et le sorgho produits aux Etats-Unis sont plus compétitifs, même chose pour le coton ; l'arachide est concurrencée par le tournesol (l'huile de tournesol est à peu près au même prix).

**L'échange est inégal** : une quantité de travail contre 200 quantités de travail : ça ne se voit pas, on échange en monnaie. La broderie guatémaltèque est vendue au prix d'un t-shirt. Souvent les terres sont perdues, vendues, hypothéquées...

Le Sénégal produit des enfants pour les exporter vers la France (plutôt que d'en faire des paysans sur place) ? Mais là, non : on ferme les frontières...

Des cultures rentables ? la coca dans les pays andins, le cannabis dans le Rif (on a choisi d'importer le cannabis pour ne pas importer de Marocains)...

Il faut se rappeler que c'est la France qui a introduit la culture du tabac et de l'opium dans un certain nombre de pays...

Pour les libéraux, si la concurrence est parfaite (aucun monopole, pas même sur les terres ; libre circulation des marchandises et des facteurs de production, y compris la main d'œuvre), alors on obtient l'optimum collectif (c'est l'optimum de Pareto).

Quand on se rapproche de cette concurrence, les hommes cherchent à migrer...

De nombreux pays ont cherché à suivre les recommandations libérales. Le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, la Malaisie, ..., se sont spécialisés en café/cacao : il y a eu surproduction, chute des prix, des agriculteurs encore moins rémunérés.

Et en agriculture, on ne se reconvertit pas rapidement vers des productions plus rentables : un cacaoyer est planté pour 20-25 ans...

Le capital se déplace pour mettre à profit les bas salaires. Ce qui fait que la Chine connaît une croissance à 10 % depuis des années...

Mais en Chine, 500 millions de ruraux frappent aux portes des villes.

Les emplois tunisiens se délocalisent en Chine (au fur et à mesure que les usines deviennent obsolètes).

**Le problème de la faim ne sera résolu que lorsque les pays déficitaires auront le droit de mettre des droits de douane pour rémunérer les agriculteurs** (c'est d'ailleurs ce que nous avons fait, nous, Européens, après la deuxième guerre mondiale ; on a même subventionné nos exportations)...

Chez nous aussi, il faut revoir notre copie. On devrait dire : « on renonce à exporter nos produits agricoles (sucre, lait, viande, céréales) à vil prix ; on va libérer nos terres pour faire autre chose, des protéines végétales (pois chiches, fèves, ..) ou animales (luzerne, sainfoin, pois fourragers, ...), alors qu'on les importe (soja brésilien, ...).

Les pays excédentaires (Brésil, Argentine, ...) ne sont pas ravis de produire du soja pour nos cochons et de l'éthanol pour nos voitures ; le Brésil lui aussi aurait intérêt à protéger son agriculture.

Question : avec les droits de douane, les pays du Sud auront-ils les moyens de s'alimenter ? Sauf à mettre beaucoup d'intrants ? Ne parle-t-on pas de stress hydrique ?

Réponse : **il serait possible de nourrir 9 milliards de personnes par une agriculture répondant au cahier des charges de l'agriculture bio.** Je travaille dans les pays déficitaires (Laos, Costa Rica, ...).

Les calories alimentaires nous viennent du soleil (photosynthèse) : les plantes absorbent le CO<sub>2</sub>, et produisent des hydrates de carbone (sucre, amidon) dont nous nous alimentons. Mais la plante a besoin d'eau.

Mélangeons les espèces (associations de cultures), rien de mieux qu'une couverture végétale permanente afin que pas un rayon de soleil ne tombe à terre, et afin de créer un micro-climat, pas trop exposé au vent –de l'intérêt des haies) ; évitons le ruissellement, afin que l'eau reste dans les 25 premiers centimètres d'un sol riche en humus (carbone + azote, calcium, potasse, phosphore).

Plantons des arbres. La chute des feuilles fertilise le sol. Au Niger, par exemple, on peut faire pousser des acacias qui fournissent un feuillage léger qui ne produit pas trop d'ombre, et qui est utilisé comme fourrage pour les bêtes.

L'azote de l'air est inépuisable.

Pour le phosphore, c'est plus compliqué, mais il y a des marges de progrès.

Chez nous aussi, il faut remettre des haies. Nos sols ont perdu de l'humus.

De 1 tonne par hectare, on peut passer à 2,5 tonnes par hectare en dix ans.

Il y a 1,5 milliard d'hectares cultivés dans le monde, et 4,2 milliard d'hectares cultivables (qui ont été cultivés, et qui ont été abandonnés).

Multiplier la production par 2,5 en 40 ans, c'est presque partout possible.

Il y a quelques exceptions : vallée du Nil ? Une bande cultivable étroite, où domine la culture du coton.

La Chine, le Vietnam ne pourront pas s'autosuffire en tout, surtout si se développe la consommation du lait, des œufs, de la viande. Les protéines végétales pour nourrir les animaux viendra du Brésil.

Il vaut mieux utiliser comme engrais l'urine des cochons que de recourir à des engrais de synthèse coûteux en énergie.

Techniquement, on peut être optimiste.

Politiquement, c'est moins sûr.

Pour l'ONU (la FAO), les pays du Nord doivent aider les pays du Sud pour réaliser les Objectifs du Millénaire (c'est-à-dire donner de l'argent aux gouvernements) : mais cette aide se perd (corruption, incapacité des gouvernements, lenteurs bureaucratiques, ...).

La meilleure solution, ce serait d'instituer des droits de douane.

[ Question : mais il faut quand même des routes...

Réponse : pas forcément des routes : des sentiers à mules, des pirogues...].

Oui au crédit à la consommation (pour éviter de dépendre de l'usurier) : sinon on vend le petit cochon, sans avoir le temps de le faire grossir pour le vendre un bon prix...



On commence petit, avec de petits moyens ; même ceux qui ont peu pourront ainsi élever des lapins (reproduction rapide et fumier) , des poules, ensuite des vaches.....Des progrès considérables peuvent ainsi être faits.

[Question : et le commerce équitable ?

Réponse : il faut d'abord rendre hommage au commerce équitable, qui garantit un prix rémunérateur. Dans le produit qu'on achète en France, seulement 10 % va au producteur. Si le surcoût que le consommateur français va au producteur, ce n'est pas négligeable. En outre, le commerce équitable permet de promouvoir la qualité (environnementale, sociale).

Mais le vrai problème est d'attirer notre attention sur le café, le cacao.

**Le commerce ne sera vraiment équitable que lorsque les règles auront été modifiées par l'OMC (Organisation mondiale du Commerce).**

Et les fluctuations des prix ont des conséquences catastrophiques : ce sont elles qui provoquent les crises de la faim.

Si on observe l'évolution des cours sur plusieurs décennies, on observe d'une part une tendance de fond à la baisse (qui traduit le fait que la production est excédentaire), et d'autre part des fluctuations importantes.

Pour que les stocks mondiaux se dégonflent, et que les prix se stabilisent, on a mené pendant une quinzaine d'années une politique malthusienne : mise en jachère de terres, destruction de stocks laitiers (il est même arrivé qu'on jette du lait dans les rivières...).

« Doucement, on est pressé ! »

On va être obligé de remettre des haies (c'est bien pour les abeilles, et pour les coccinelles qui détruisent les pucerons).

**La Politique Agricole Commune (PAC) va être remise en chantier.** On entre dans un nouveau cycle 2013-2020, où les règles vont être revues.

Le nouveau commissaire européen, roumain représentant la petite paysannerie peut avoir de bonnes idées mais pèse peu, les décisions doivent être avalisées par la Commission (Barroso), discutées en Conseil des Ministres, puis soumises au Parlement européen (d'où viendra peut-être, bien qu'il soit libéral, un peu de bon sens).

Au titre de la PAC, la France reçoit 9,5 milliard d'euros, ce qui est un montant considérable (c'est l'équivalent du plan de reconstruction de Haïti pour dix ans). Sur 500 000 exploitations françaises, 300 000 en bénéficient (mais 80 % des subventions vont à 20 % des exploitants).

Ces subventions font l'objet de trois sortes de critiques :

- elles sont très illégitimes
- le montant total est attaqué (parce que « l'agriculture, c'est ringard »)
- pour l'OMC, c'est du dumping.

**Ce serait le moment de repenser notre agriculture pour aller vers la qualité environnementale, l'indépendance, et pour renoncer à exporter (à vil prix) vers les pays du Sud les produits pour lesquels il y eu des subventions.**

On pourrait s'appuyer sur la restauration collective, les comités d'entreprise. On créerait ainsi des circuits d'approvisionnement ayant une taille critique.

[question : et les semences ? dans le Sud on ne trouve pas de semences ; et l'urbanisation, qui détruit 50 000 ha/an].

... Le débat a du s'arrêter, l'heure limite fixée étant atteinte...

## **“50 ans après, l' Afrique”, livre de Tidiane Diakité. Notes de lecture de Jean-Louis Michniak**

L' auteur, Tidiane Diakité , agrégé et docteur en Histoire ,66 ans, enseignant d' origine Malienne, ayant exercé en Afrique et en France, était invité un matin, récemment, à la Radio (France Inter) .

Cet ouvrage “50 ans après, l' Afrique”, 315 pages, édité par ARLEA –Diffusion Seuil, prix: 22 euros, est une belle surprise. De plus, ce fut pour moi un cadeau utile (présentant un autre regard sur ce continent). . . reçu à l' occasion de mon anniversaire!

Le livre de Tidiane Diakité “50 ans après, l' Afrique” est à lire ,car il sort des “sentiers battus” sur ce sujet !

L' historien ne cache pas sa finalité: “ Faire prendre conscience aux Africains de la nécessité d' un regard franc et lucide sur eux-mêmes autant que sur autrui, en vue d' une introspection constructive, interroger l' Afrique et s' interroger sur l' Afrique...”

Il reconnaît volontiers que “l'Afrique est autant victime de ses laudateurs impénitents, parfois ignorants ou inconscients, d'autres fois coupables de cécité réelle ou feinte, que de ses ennemis déclarés.”

Très directement, il dit: “Si l' Afrique a besoin d' aide, elle a aussi besoin de vérité: vérité sur elle-même, vérité sur le monde, mais sans hypocrisie. On ne tirera pas l' Afrique de sa condition sans lucidité dans l' analyse et sans courage dans l'expression et l' action.”

L' auteur rappelle que « des hommes de grandes statures, originaires d' Afrique noire, ont brillé en France et dans le monde, apportant la preuve pour les Africains d' aujourd'hui que rien ne leur est impossible et qu' aucune fatalité ne les condamne à occuper les derniers rangs. Certes. Mais c' est bien le présent et le futur qui importent désormais. »

L' horizon des années 2025 en Afrique paraît plutôt inquiétant: “L' essor démographique entraînant le triplement de la population urbaine, conjugué aux insuffisances des performances économiques, présage une exacerbation des difficultés de tous ordres **sur un mode extrémiste** à l' intérieur des Etats.” Il s' interroge: “ **Que manque-t-il à l'Afrique pour être visible et audible ? De qui, de quoi est-elle victime ?** ”

Tidiane Diakité ne perd pas espoir: "L'Afrique est capable d'aller mieux et de s'en sortir par ses propres armes pour être cette terre d'avenir dont elle recèle toutes les potentialités... matérielles et humaines, de capacités dormantes qui ne demandent qu'à être réveillées..."

Tout en n'oubliant pas les méfaits de la colonisation, l'auteur affirme que "pour autant, nous ne pouvons pas nous dispenser, cinquante ans après, de "balayer" devant nos portes, objectivement, lucidement, avant de rejeter nos échecs sur le passé colonial".

Parmi les maux connus qui étranglent l'Afrique, il y a la trop grande dépendance des économies vis-à-vis de l'extérieur, la corruption, "mal jusque-là incurable et qui dévore l'Afrique à petit feu", l'insuffisance de l'éducation et de la formation "toujours pas perçues par nombre d'Etats africains comme priorité des priorités", les dysfonctionnements des administrations ("un des aspects majeurs du mal africain", la faible conscience de l'importance de la loi "élément fondateur du vivre ensemble, qui régit le comportement social, confère aux institutions leurs assises", "manque d'efficacité" de l'aide au développement dont l'Afrique a bénéficié depuis les indépendances...)

Pour terminer mon propos enthousiaste sur ce livre écrit **sans complaisance aucune**, je cite cette remarque de l'historien: "Personne ne peut nier le pillage passé et présent de l'Afrique par les puissances étrangères, ni l'impact des réalités géographiques et physiques. Pour autant, dédouaner les Africains de leur part de responsabilité dans la persistance du sous-développement serait le meilleur moyen de les condamner au piétinement perpétuel".

Dans son plaidoyer pour la renaissance de l'Afrique et un avenir meilleur, Tidiane Diakité ne fait pas que des constats ! Il se veut constructif et appelle à un changement de mentalité pour assurer de réelles avancées politiques, il fonde des espoirs dans notamment les mouvements associatifs.

Il énonce aussi plusieurs pistes pour la promotion de ce continent: à découvrir donc dans "50 ans après, l'Afrique": il y a beaucoup de choses, et aussi beaucoup de bon sens.

---

## **A ne pas manquer : assemblée générale d'ATTAC 92 à Malakoff le samedi 18 juin**

maison de la vie associative, 28 rue Victor Hugo

**10h -12 h** : assemblée générale ordinaire (rapport d'activité, rapport financier, statuts, motions, résolutions, votes)

**12 h -14 h** : buffet avec les mets apportés par les participants

**14h -17 h 30** : conférence débat (ouvert à tous, adhérents attac ou non adhérents) : **la désobéissance**

avec **Albert Ogien**, sociologue, auteur de l'ouvrage « pourquoi désobéir en démocratie ? »

et **Stéphanie Molinari**, membre du Collectif des Désobéissants.

---

## **Organisation d'ATTAC 92**

**Siège social**: 6, rue Ledru-Rollin 92150 Suresnes [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

**Site internet**: <http://www.local.attac.org/attac92> (Eric Thiébault) ([web.attac92@attac.org](http://web.attac92@attac.org))

Président d'ATTAC 92 : Eric Colas [president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org)

Secrétaire : Michel Fenayon [secretaire.attac92@attac.org](mailto:secretaire.attac92@attac.org)

Vice-secrétaire : Sophie Maloberti

Trésorier : Hubert Guérinet

CNCL Attac Ile-de-France :

Cécile Ganeval

Groupe communication : Hubert Guérinet, Christian Hamon, Cyril Pocréaux

Fichier :

Nicolas Lasman, Jacques Pinoteau

Correspondant Electronique Local : Jean-Paul Allétru

**Groupes de proximité** :

Bagneux : Daniel Monteux

Asnières : Guy Rodary

Clamart : Eric Colas

Antony : Cécile Ganeval; Benjamin Ball

Colombes : Bernard Kervella

Rueil-Malmaison : Cyril Pocréaux

Clichy : Jean Quebre, Marthe Chabrol

Courbevoie : Annie Reynaud

Montrouge : Jean-Paul Allétru; Catherine Sindicas; Marjorie Gaudemer

Genevilliers : Nelly Viennot

---

## **Bulletin d'adhésion 2011**

**NOM (en capitales)** : ..... **PRENOM** : ..... **Homme / Femme (rayer la mention inutile)**

**Date de naissance** : ..... **Profession** : .....

**Adresse** : ..... **Code postal** : ..... **Ville** : ..... **Pays** : ..... **Téléphone fixe**

: ..... **Mobile** : .....

**Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac)** : .....

**J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2009 la somme (comportant l'abonnement de 10 € à**

**Lignes d'Attac) de : cochez le montant choisi, en fonction de votre tranche de revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :**

|                            |                            |                       |                           |                            |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------|---------------------------|----------------------------|
| tranches de revenu mensuel | de 0 à 450 € : 13 €        | de 450 à 900 € : 21 € | de 900 à 1 200 € : 35€    | de 1 200 à 1 600 € : 48€   |
|                            | de 1 600 à 2 300 € : 65 €  |                       | de 2 300 à 3 000 € : 84 € | de 3 000 à 4 000 € : 120 € |
|                            | au-delà de 4 000 € : 160 € |                       |                           |                            |

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

par chèque bancaire ou postal

par carte bancaire n° :

3 derniers chiffres : date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60732 Sainte Geneviève cedex - France

*Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.*

Angle d'attac 6, rue Ledru-Rollin – 92150 Suresnes Responsable de la publication : Eric Colas ([president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org))

